

OBLIGATIONS ET TEXTES DE REFERENCES

D.92-958 du 03/09/1992, relatif à la prévention des risques professionnels (donner des instructions détaillées aux travailleurs)

Art. R4541-1 à 10 du Code du Travail concernant les gestes et postures à adopter aux postes de travail

PUBLIC CONCERNE

Toute personne occupant un poste de travail tertiaire

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS.

Être capable d'appréhender les risques liés aux postures statiques, aux gestes répétitifs et au travail sur écran.

Être capable de mettre en pratique des gestes et des postures de travail adéquats.

CONTENU :

- ❖ **Analyse des accidents de travail et des maladies professionnelles liés aux gestes et postures au travail**
 - ✓ Définitions
 - ✓ Coûts et statistiques,
 - ✓ Méthodologie.
- ❖ **Fonctionnement du corps humain**
 - ✓ Notions d'anatomie et de physiologie : le fonctionnement du corps humain
 - ✓ Les atteintes au corps humain
- ❖ **Postures au poste de travail**
 - ✓ Les contraintes du travail statique
 - ✓ Les contraintes des gestes répétitifs
 - ✓ Les contraintes du travail sur écran
- ❖ **Pratique et exercices**
 - ✓ Exercices aux postes de travail des apprenants

METHODE PEDAGOGIQUE

Cette formation est dispensée de manière à privilégier le côté « pratique » en alternance avec la théorie ; l'animateur orientera le cours sur les besoins spécifiques de l'entreprise afin de rendre les stagiaires immédiatement opérationnels.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- L'organisme de formation mettra en œuvre tous les moyens techniques et humains pour la bonne réalisation de cette action de formation : diaporama, réflexion avec les apprenants, exercices à des postes de travail.

EVALUATION DE LA FORMATION

Vérification des acquis par des exercices pratiques tout au long de la formation.

INTERVENANT

Formateur spécialisé dans la prévention des risques professionnels
Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP)

AGREMENT

EGIDE ENTREPRISE est titulaire de l'agrément de la préfecture des Hauts-de-France et des

habilitations nécessaires à la dispensation des formations en prévention des risques.

VALIDATION DE LA FORMATION

Mise en situation des stagiaires - Analyse et actions correctives -

Une attestation de formation est délivrée en fin de formation par EGIDE ENTREPRISE

DUREE FORMATION

1 jour (7 heures)

RECYCLAGE

Préconisé tous les 3 ans

NOMBRE STAGIAIRES

- En intra maximum 10 personnes
- En inter formation validée à partir de 4 personnes

MODALITES ACCUEIL HANDICAP

Egide Entreprise accueille les stagiaires en situation de handicap en partenariat avec l'AGEFIPH des Hauts-de-France.